

Vaccin polysaccharidique 23-valent contre le pneumocoque

Dans les 60 dernières années, la vaccination a sauvé plus de vies, au Canada, que n'importe quelle autre mesure sanitaire. Les vaccins aident notre système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent les maladies.

Certaines maladies pneumococciques peuvent être prévenues par un vaccin.

- Les **maladies pneumococciques** sont causées par différents types de *Streptococcus pneumoniae* (streptocoques).
- Ces bactéries peuvent causer des otites, des sinusites ou des bronchites.
- Elles peuvent également causer des infections graves, et parfois mortelles, des poumons (pneumonie), de l'enveloppe qui recouvre le cerveau (méningite) ou du sang (bactériémie).
- Ces infections peuvent également provoquer des dommages permanents au cerveau ou la surdité.
- Sept personnes sur 100 atteintes d'une infection pneumococcique peuvent en mourir.
- Les personnes atteintes de certaines affections courent un risque plus élevé de contracter une maladie pneumococcique.

Comment les bactéries pneumococciques se propagent-elles?

- Les bactéries pneumococciques se transmettent directement d'une personne à l'autre par la toux, les éternuements et les contacts rapprochés.
- On peut entrer en contact avec ces bactéries en touchant des surfaces sur lesquelles elles se trouvent.
- Elles peuvent se propager par la salive ou les crachats, lorsque les personnes partagent certaines choses telles que des aliments ou des boissons.
- Les bébés et les jeunes enfants peuvent tomber malades lorsqu'ils échangent des tétines, des biberons ou des jouets utilisés par d'autres enfants.
- Les risques d'être atteint d'infection pneumococcique et d'otites sont de 2 à 3 fois plus importants pour les enfants âgés de moins de 5 ans qui fréquentent les garderies, que pour ceux qui ne les fréquentent pas.

Comment prévenir une maladie pneumococcique?

- Faites-vous vacciner. Quand vous ou votre enfant recevez le vaccin, vous contribuez aussi à la protection des autres.
- Adoptez de bonnes pratiques sanitaires (p. ex. se laver les mains).

Qui peut se faire vacciner gratuitement?

Une seule dose à vie, sauf indication contraire*.

- Adultes âgés de 65 ans ou plus qui n'ont pas reçu de dose(s) antérieure(s) pour quelque raison que ce soit.
- Résidents d'établissements de soins intermédiaires ou de longue durée.

Personnes âgées de 2 à 64 ans présentant l'un des facteurs suivants :

- Alcoolisme
- Maladies cardiaques (maladies du cœur)
- Troubles du liquide céphalorachidien
- Implantation cochléaire (candidats ou receveurs)
- Fibrose kystique
- Diabète sucré
- Itinérance
- Usage de drogues illicites
- Conditions neurologiques nuisant à l'évacuation des sécrétions des voies respiratoires ou orales
- Maladies pulmonaires (excepté l'asthme, sauf si la personne prend de fortes doses de corticostéroïdes oraux)
- Déficit acquis en complément*
- Asplénie* (congénitale, fonctionnelle ou acquise)
- Immunodéficiences congénitales*
- Greffe de cellules souches hématopoïétiques (receveurs)*
- Virus de l'immunodéficiences humaine (VIH)*
- Traitement médical immunosuppresseur* (p. ex. chimiothérapie, radiothérapie, stéroïdes à doses élevées)
- Maladies du foie* (y compris la cirrhose, l'hépatite B et C)
- Tumeurs malignes/cancer (diagnostic à jour)*
- Maladie rénale (du rein)*
- Drépanocytose et autres hémoglobinopathies*
- Greffe de cellules des îlots pancréatiques ou d'organe plein (candidats ou receveurs)*

*Les personnes atteintes de ces maladies présentent un risque élevé de contracter une maladie pneumococcique, et peuvent recevoir une deuxième dose du vaccin **au moins 5 ans** après la première dose.

Qui ne devrait pas être vacciné?

- Les personnes souffrant d'une maladie bénigne, accompagnée ou non de fièvre, pourraient avoir à reporter leur vaccination prévue, compte tenu des critères actuels de dépistage de la COVID-19.
- Toute personne souffrant d'une maladie grave, accompagnée ou non de fièvre, doit reporter à plus tard la vaccination.
- Toute personne ayant eu une réaction constituant un danger mortel à la suite de l'injection d'une dose antérieure du vaccin antipneumococcique ou tout composant du vaccin.

De l'acétaminophène (Tylenol® et Tempra®) peut être administré contre la fièvre ou la douleur. Il ne faut PAS administrer d'AAS (Aspirin®) aux personnes de moins de 18 ans afin d'éviter toute apparition du syndrome de Reye.

Quelles sont les réactions les plus courantes au vaccin?

- Les vaccins sont très efficaces et sûrs. En fait, il est bien plus dangereux d'avoir une infection pneumococcique que de se faire vacciner.
- Des douleurs, rougeurs ou enflure passagères au point d'injection.
 - Dans certains cas, cette réaction peut durer jusqu'à 10 jours.
- Des maux de tête et une fièvre bénigne.
- Ces réactions sont légères et ne durent généralement qu'un jour ou deux.
- Ne traiter la fièvre qu'après 6 à 8 heures suivant la vaccination si votre enfant ne se sent pas bien, s'il refuse de boire ou s'il a du mal à dormir.

Il est important de rester à la clinique 15 minutes après une vaccination à cause de la possibilité extrêmement rare d'une réaction allergique constituant un danger de mort nommée anaphylaxie. Ce genre de réaction peut comprendre de l'urticaire, des problèmes respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Une telle réaction peut être traitée et se produit dans moins d'un cas sur un million de vaccinations. Si cela se produit après avoir quitté la clinique, composez le 911 ou le numéro d'appel des secours locaux.

À qui devez-vous signaler toute réaction au vaccin?

- Signalez dès que possible toute réaction inattendue ou indésirable à votre infirmière de la santé publique, une infirmière praticienne ou à votre médecin.

Communiquez avec une infirmière de la santé publique si :

- vous avez des questions ou des craintes concernant votre réaction ou la réaction de votre enfant au vaccin.
- vous ou votre enfant avez dû aller chez le médecin, à l'hôpital ou dans un centre de soins de santé pour un symptôme pouvant être lié à la vaccination.

Que contient le vaccin?

PNEUMOVAX® 23 contient les ingrédients suivants : des polysaccharides capsulaires purifiés de 23 types de la bactérie *Streptococcus pneumoniae*, du chlorure de sodium, du phénol et de l'eau pour l'injection. Le vaccin ne contient ni latex ni thimérosal.

Consentement des mineurs matures (adolescents)

Il est recommandé que les parents/tuteurs discutent avec leurs enfants du consentement à la vaccination. Le consentement s'adresse en premier lieu aux parents ou aux tuteurs. Toutefois, en Saskatchewan, les adolescents de 13 à 17 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas être vaccinés, peuvent légalement consentir à la vaccination ou la refuser en présentant un consentement éclairé, en tant que mineur mature, au fournisseur de soins de santé.

Les feuillets d'information sur les vaccinations offertes par la province se trouvent à l'adresse suivante : www.saskatchewan.ca/bonjour/.

Pour en savoir plus, communiquez avec vos services de la santé publique locaux, votre médecin, votre infirmière praticienne, InfoSanté en ligne ou composez le 811.

Monographie de produit (PNEUMOVAX® 23, 2018).